

ne saurait courir ni voler à travers les vanités et les richesses de ce monde, qui ne sont après tout qu'une cause de perdition. Nous voyons tous les jours des hommes du monde travailler et se fatiguer beaucoup, s'exposer même à de grands dangers pour acquérir des richesses trompeuses ; mais ils auront beau travailler, ils mourront un jour et abandonneront ce qu'ils ont acquis dans le courant de leur vie ; car il ne faut pas se fier à ce monde, le monde est menteur, il trompe tout homme qui compte sur lui. Celui au contraire qui veut devenir grand et riche, doit rechercher, aimer les richesses et les biens éternels, qui rassasient toujours, et n'ennuient ni ne manquent jamais.

Si nous ne voulons pas nous tromper, imitons les bêtes et les oiseaux, lesquels sont contents quand ils sont rassasiés, et ne s'occupent que de leur nourriture du moment, et quand ils en ont besoin : ainsi l'homme devrait s'occuper modérément de ses besoins, et ne pas chercher le superflu. Frère Egide disait que saint François n'aimait pas les fourmis, et les autres animaux qui pendant l'été mettent une grande sollicitude à amasser du blé pour l'hiver ; mais que les oiseaux lui plaisaient davantage, parce qu'ils n'amassent pas un jour pour l'autre. Seulement la fourmi nous enseigne que nous ne devons pas rester oisifs pendant l'été de la vie présente, afin que nous ne nous trouvions pas les mains vides au jour du jugement.

ETUDE SUR LE TIERS-ORDRE DE S. FRANÇOIS

Les obligations du Tiers-Ordre (Suite.)

PRATIQUE EXTÉRIEURE DE LA CHARITÉ.

ILS mettront en commun, dit la Constitution *Misericors Dei Filius*, chacun suivant ses ressources, une somme d'argent, pour venir en aide aux plus pauvres des confrères, surtout en cas de maladie, ou pour le service et la dignité du culte." La charité ne se contente pas de bonnes paroles, elle vit de faits, elle s'incarne dans des actes de générosité. Les premiers chrétiens apportaient aux pieds des Apôtres tous les biens dont ils pouvaient disposer, afin qu'ils fussent répartis suivant les besoins de chacun des membres de la communauté chrétienne. Les Tertiaires de Saint-François doivent reproduire l'esprit de la primitive Eglise, ils doivent même accomplir les actes de la primitive Eglise en tant qu'ils sont compatibles avec les données de la prudence. Prati-